

Postulat Laurence Cretegny et consorts – Mandats externes hors de nos frontières, y a-t-il pénurie dans notre canton et en Suisse ?

Texte déposé

Depuis plusieurs années, les marchandises pour la réfection de nos routes sont acheminées par des camions... français. Au mois de juin 2018, plus d'un ont été surpris de se faire arrêter par des enquêteurs... français, sur sol vaudois, mandatés pour un sondage concernant les déplacements des automobilistes.

Février 2019, des agriculteurs sont interpellés par une entreprise... française, mandatée par l'administration du canton afin d'accompagner celui-ci dans la mise en place d'une opération pilote pour les produits du terroir dans la restauration collective.

En ces temps où la préservation de notre climat fait les grands titres des journaux, que le parlement demande à tout va que le Conseil d'Etat s'engage pour le climat ! Il nous paraît normal d'engager des entreprises qui sont établies dans notre canton, tout au moins dans notre pays !

Ces trois exemples ne sont-ils que la pointe d'un iceberg ? C'est donc dans ce contexte que les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat qu'une étude soit menée en vue d'établir un bilan du nombre de mandats qui sont accordés à des entreprises hors de nos frontières et si ces mandats ne trouvent « vraiment » pas le pendant dans notre canton, voire dans notre pays et de bien vouloir nous en faire rapport.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Laurence Cretegny
et 37 cosignataires*

Développement

Mme Laurence Cretegny (PLR) : — Bien sûr, il y a des règles à respecter. Mais, comme l'a dit publiquement Mme la présidente du Conseil d'Etat lors de l'accord trouvé avec La Poste, nous devons tirer toutes les ficelles à notre disposition pour défendre nos entreprises locales et régionales, sans aller à l'encontre des accords internationaux sur les marchés publics, bien sûr. Malheureusement, plusieurs exemples du terrain nous montrent que, souvent, ce n'est pas le cas et que des entreprises étrangères travaillent pour notre canton. Alors, nos impôts bénéficient-ils plus aux entreprises vaudoises, suisses ou étrangères ? Est-ce que tout a été mis en œuvre pour confier le travail à nos entreprises locales et régionales ? Telle est la question de ce postulat. Nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir nous apporter des réponses au travers d'un rapport.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.